

HONORIS GENIUS

RECHERCHE OU ENSEIGNEMENT DU GÉNIE

Formulaire de mise en candidature

La catégorie Honoris Genius pour contribution exceptionnelle reconnaît l'idéal de l'excellence et la contribution à la profession d'ingénieur. Le présent hommage souligne l'engagement et les résultats exceptionnels d'un ingénieur (recherche ou projet) qui enseigne le génie au sein d'une université.

Date de transmission du dossier : _____

Information sur le candidat :

Prénom du candidat : _____ Nom : _____
N° de membre : _____
Entreprise : _____
Fonction : _____
Courriel : _____ Téléphone : _____

Information sur le proposant (si différent) :

Prénom : _____ Nom : _____
N° de membre : _____
Entreprise : _____
Fonction : _____
Courriel : _____ Téléphone : _____

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ GÉNÉRAUX :

- Les candidats doivent être membres de l'Ordre au moment du dépôt des candidatures et lors de l'attribution officielle de la reconnaissance.
- Les candidats doivent justifier d'importantes réalisations dans le domaine de la reconnaissance rendue.
- Les administrateurs élus en exercice à l'Ordre et les membres de leur famille proche ne sont admissibles à aucune reconnaissance. À la suite de leurs fonctions d'administrateurs, ils peuvent cependant devenir admissibles, ainsi que leur famille, une année après la fin de leur mandat.
- Les membres du Comité de sélection et les membres de leur famille proche ne sont admissibles à aucune reconnaissance. Ils peuvent cependant devenir admissibles, ainsi que leur famille, une année après la fin de leur mandat.
- L'ensemble des employés de l'Ordre et les membres de leur famille proche ne sont admissibles à aucune reconnaissance.
- Les candidats ne doivent pas avoir fait l'objet d'une condamnation (civile, réglementaire, pénale, criminelle ou disciplinaire).
- Les candidats n'ont pas fait l'objet d'une sanction disciplinaire, d'un avis de limitation, de suspension, d'une radiation ou d'une révocation de leur permis.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Être membre à temps plein ou à temps partiel du corps professoral au sein d'une école ou d'une faculté d'ingénierie québécoise ou d'une institution de recherche reconnue.
- Caractère exceptionnel de la carrière du professeur :
 - Recherche : caractère novateur des résultats de recherche. Retombées de celles-ci.
 - Projets : nature et retombées des projets d'enseignement sur le génie.
- Jouir d'une notoriété nationale et internationale (un atout).
- Être membre d'une société savante (un atout).

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Vous devez présenter en détail les contributions aux divers critères de sélection dans les pages suivantes.

CRITÈRES SPÉCIFIQUES :

1. La contribution exceptionnelle à titre de membre, à temps plein ou à temps partiel, du corps professoral au sein d'une école ou d'une faculté d'ingénierie québécoise ou d'une institution de recherche reconnue.
2. Des travaux de recherche qui ont abouti sur des applications.
3. Notoriété nationale et internationale.
4. Développement durable : L'Ordre a pris des engagements en matière de développement durable que vous pouvez consulter ici. Dans cet esprit, le comité de sélection tiendra compte de l'impact qu'ont les candidatures sur les valeurs du développement durable. Nous vous invitons à en tenir compte dans vos réponses, le cas échéants. Un espace supplémentaire est également mis à votre disposition pour ajouter ou préciser toute information que vous jugez pertinente, au-delà de ce qui est présenté dans les autres sections. Il est toutefois à noter qu'il n'est pas essentiel que la candidature ait un lien direct avec le développement durable, ou soit de nature environnementale pour être sélectionnée.

1. LA CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE À TITRE DE MEMBRE, À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL, DU CORPS PROFESSORAL AU SEIN D'UNE ÉCOLE OU D'UNE FACULTÉ D'INGÉNIERIE QUÉBÉCOISE OU D'UNE INSTITUTION DE RECHERCHE RECONNUE (35 %) – *max. 750 mots*
 - Contribution à l'enseignement
 - Rôle d'encadrement : ex. mémoires, thèses, doctorants, jeunes chercheurs
 - Rôle dans la diffusion des connaissances : organisation de conférences, colloques, etc.
 - Reconnaissance de ses pairs

Empty box for content.

2. DES TRAVAUX DE RECHERCHE QUI ONT ABOUTI SUR DES APPLICATIONS (30 %) – max. 750 mots

- Qualité originalité de la production scientifique
- Rôle dans le transfert de technologies et de valorisation
- Relations avec l'industrie
- Nombre de brevets
- Participation à des programmes, projets, contrats

3. NOTORIÉTÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE (20 %) – max. 500 mots

- Publications et présentations
- Reconnaissances publiques (prix, bourses, etc.)
- Visibilité nationale et internationale

4. LA CONTRIBUTION À UNE SOCIÉTÉ SAVANTE (10 %) – *max. 300 mots*
- Implication soutenue et concrète dans une ou des sociétés savantes (un atout)

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE - *max. 300 mots (optionnel)*

- Cet espace est mis à votre disposition pour présenter toute information que vous jugez pertinente en lien avec le développement durable et que vous n'avez pas pu présenter dans les réponses précédentes. Nous vous invitons à vous inspirer des [engagements pris par l'Ordre à cet effet](#).

J'ATTESTE QUE :

- l'information fournie dans le présent formulaire et dans le dossier de candidature est complète et véridique;
- le candidat a été informé du dépôt de sa candidature.

Transmettre le formulaire dûment rempli à l'adresse suivante commu@oiq.qc.ca

* Veuillez noter que tout autre document ou annexe ne sera pas pris en considération.